

Vendredi 9 décembre 2022

De 8 h 30 à 12 h 30

AvoSial

AVOCATS D'ENTREPRISE
EN DROIT SOCIAL

Maison du Barreau

Auditorium, 2 rue de Harlay
75001 Paris

REEQUILIBRAGE DE LA PREUVE EN DROIT DU TRAVAIL : QUELLES CONSEQUENCES ?

Café d'accueil

Accueil et introduction : Amélie d'HEILLY – Avocate au Barreau de Paris, Présidente d'AvoSial

Remise du Prix de Thèse : Amélie d'HEILLY – Avocate, Présidente d'AvoSial, Barreau de Paris

Claire BRUNET – Responsable de la Rédaction du Pôle Social, Editions Lexis Nexis

Introduction Générale : Jean-Yves FROUIN – ancien Président de la Chambre Social de la Cour de cassation

Première Table ronde : La preuve, le juge et les parties

Intervenants : Christophe RADÉ, Professeur à l'Université de Bordeaux

Valérie de LARMINAT, Conseiller à la 6^{ème} chambre sociale de la cour d'appel de Versailles

Eric DELISLE, Chef du service de l'emploi, des solidarités, du sport et de l'habitat, Commission nationale de l'informatique et des libertés

Pierre BRÉGOU, Avocat au Barreau de Paris et conseiller prud'homal, membre du bureau d'Avosial

Pause-café

Deuxième Table ronde : Les enquêtes

Intervenants : Julien ICARD, Professeur à l'Université de Paris II (Panthéon-Assas)

Claire Le TOUZÉ, Avocate au Barreau de Paris, Vice-Présidente d'Avosial

Aurélie SCHREIBER, Avocate au Barreau de Paris, Membre d'Avosial

Mikaël KLEIN, Avocat au Barreau de Paris

Conclusion : Stéphanie Stein – Avocate au Barreau de Paris, ancienne vice-présidente d'Avosial

Cocktail déjeunatoire

Inscription obligatoire - Montant des droits d'inscription : 30 €
Gratuit pour les adhérents d'AvoSial, les magistrats et les étudiants

Nombre de places limité.

Renseignements et inscriptions : Cassie Coppage – Tél : 06 77 80 82 66 – contact@avosial.fr

Maison du Barreau

Auditorium, 2 rue de Harlay
75001 Paris

Colloque du vendredi 9 decembre (8h30 à 12h30)

BULLETIN D'INSCRIPTION

REEQUILIBRAGE DE LA PREUVE EN DROIT DU TRAVAIL : QUELLES CONSEQUENCES ?

Nom : _____

Prénom : _____

Statut / Titre / Profession : _____

Cabinet / Société / Juridiction / Autre (préciser) : _____

Pour les avocats, merci de préciser le Barreau et le n° CNBF : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ / _____

E-mail (obligatoire) : _____

Assistera / N'assistera pas (rayer la mention inutile) au cocktail déjeunatoire

Inscription gratuite mais obligatoire – Bulletin à retourner par courriel. Une confirmation d'inscription vous sera adressée par voie électronique à réception du présent bulletin. En cas d'annulation, nous vous remercions de bien vouloir nous en informer au plus tard 24 heures avant la date du colloque.

Renseignements et inscriptions : AVOSIAL – C/o Cassie COPPAGE – 2TER rue de la Treille – 60270 GOUVIEUX – Tél : 06-77-80-82-66 – contact@avosial.fr.